

L'hôpital Cavell déménagera à la fin de l'année



La Libre Belgique Bruxelles - 25 fév. 2017
Page 19

On le sait, les activités de l'hôpital Edith Cavell et de la Clinique du Parc Léopold quitteront les communes d'Uccle et d'Etterbeek pour le complexe ultramoderne du Chirec sur le site de Delta. Mais qu'advient-il, dès lors, de l'actuel bâtiment de l'hôpital Edith Cavell ?

Cette question a été mise à l'ordre du jour du conseil communal par le chef de l'opposition Ecolo, Thibaud Wyngaard. Dans sa réponse, Marc Cools (MR), bourgmestre faisant fonction, a confirmé que le déménagement de l'essentiel des activités du site Cavell (à l'exception du maintien de la polyclinique) est prévu pour le mois de décembre de cette année et que chantier de transformation de l'actuel bâtiment Edith Cavell débutera en janvier 2018.

“J'ai rencontré deux fois les acheteurs du site de Cavell qui préparent la demande de permis d'urbanisme. Elle devrait, si tout se passe bien, être introduite en mars, a commenté Marc Cools. L'idée est de diminuer le nombre de m2 en échancrant l'intérieur du site pour retrouver un intérieur d'îlot, des jardins et espaces extérieurs. On retrouvera, dans les actuels locaux, des appartements. Par ailleurs, il est prévu de donner un aspect plus dynamique à la façade côté Cavell. Il s'agira d'un projet d'architecture de grande qualité.”

Sous-sols reconvertis en parking

Les niveaux du sous-sol, qui accueillent aujourd'hui les salles d'opération, seront reconvertis en parking de 200 places pour les occupants de l'immeuble, tandis que le rez-de-chaussée du bâtiment accueillera soit des commerces, des professions libérales ou des équipements publics.

Une réunion d'information à l'attention des riverains se tiendra avant le lancement de l'enquête publique à l'école communale du Longchamps.

“Le fait que le dossier semble se débloquer est une bonne nouvelle, a commenté Thibaud Wyngaard, qui craignait de voir l'actuel hôpital laisser place à un chancre urbain. Se retrouver avec des dizaines de m2 vides durant une longue période après le départ vers Delta serait en effet préjudiciable pour le quartier.”

A. F.

A. F.

Copyright © 2017 IPM. Tous droits réservés